

Réunion de rentrée C.P.

Mardi 19 septembre 2017

Monsieur Strentz assure le remplacement de Mme Esplat jusqu'à son retour (prévu mi-octobre si pas de complication médicale)

La rentrée des classes s'est déroulée dans de bonnes conditions. Après deux semaines et demie de classe, l'adaptation aux exigences du CP est satisfaisante même si l'hétérogénéité des niveaux et des comportements est importante.

Il existe une vraie coupure avec la maternelle : chacun doit rester à sa place, on travaille en silence, on lève le doigt pour parler... Il est donc nécessaire d'avoir une certaine rigueur.

Les enfants sont fatigables en début d'année, attention à ce qu'ils aient bien leur compte de sommeil.

Le matériel est fourni par l'école mais si on casse, ou on perd, alors les parents devront le remplacer.

Le sac de sport reste à l'école pour ne pas l'oublier et si l'enfant n'a pas de baskets, on ne peut pas faire sport. Les enfants doivent porter une tenue adéquate.

Les absences : il est nécessaire de signaler au plus vite toute absence par téléphone et de justifier par écrit dans le carnet de liaison. En cas de « panne de réveil », il vaut mieux arriver en retard que pas du tout.

1. Les effectifs : 22 élèves = 14 Filles et 8 garçons

2. L'emploi du temps

1^{ère} partie de matinée : activités de français (écriture, lecture, vocabulaire)

2^{ème} partie de matinée : activités de maths

L'après-midi : Questionner le monde (espace, temps, sciences), enseignement moral et civique, arts, informatique, lecture plaisir

EPS au gymnase d'Ecrouves les vendredis matins départ à 10h00

Piscine au 3^{ème} trimestre : L'activité est obligatoire, si problème, apporter un certificat médical.

3. Les Intervenants dans la classe

Mme Ancel, Professeur des Ecoles supplémentaire dans notre école, intervient les lundis et jeudis matins. Elle apporte une aide aux élèves qui manquent d'autonomie.

Emilia (AVS) intervient également en classe les mardis et vendredis et Anne-Marie (AVS) le mardi en début d'après-midi. Elles accueillent aussi les enfants en demi-groupe en salle informatique le vendredi en milieu d'après midi. Julie (AVS) prend en charge les enfants à la BCD les lundis et mardis en fin d'après-midi.

4. Lecture

La méthode « Ribambelle » a fait ses preuves, elle est exigeante, repose sur la découverte d'albums et suscite l'envie de lire tout en travaillant l'apprentissage de l'alphabet, des syllabes et des sons. Dès le 1^{er} album, on travaille sur les

mécanismes combinatoires permettant de lire une syllabe et pour parvenir à la lecture intégrale de mots nouveaux. C'est très important puisque l'enfant ne maîtrise pas la reconnaissance immédiate des mots.

L'enfant doit comprendre que l'organisation des lettres entre elles génère des mots. On met l'accent dès le début sur ce qu'est une phrase, la différenciation entre un mot, une syllabe, une lettre, un son.

Il y a dans la méthode une liaison GS/CP, où l'enfant peut s'apercevoir que même ne sachant pas lire, et dès le début du CP, il peut jouer avec les prénoms, lire certains mots, reconnaître des syllabes dans un mot, reconnaître certaines lettres.

Un apprentissage sur le seul décodage n'est pas judicieux et entraînerait des élèves déchiffreurs et non lecteurs, ils ne mettraient pas de sens sur ce qu'ils lisent, d'où l'importance d'apprendre à lire avec des albums.

Attention à ne pas lire la suite de l'histoire, laisser à l'enfant le plaisir de découvrir au fur et à mesure.

L'enfant dispose d'un cahier d'activités, d'un livret d'entraînement, d'un livret de « mots-outils ». Les mots (à bien connaître) et leçons à apprendre sont notés dans le petit carnet de français.

Les textes sont collés dans le cahier bleu et sont à lire en devoirs.

5. Projet Prévention Lecture (avec le Rased)

Tous les élèves de CP ont passé une petite évaluation de phonologie dès la première semaine afin de constituer 4 groupes. Les séances de travail en phonologie, graphisme, reconnaissance de mots ont commencé, à raison de 2 fois par semaine (lundi après midi et jeudi matin) avec les enseignants de CP, le maître et/ou les 2 maîtresses du Rased et se termineront fin octobre.

6. Evaluation Nationale de Lecture :

Elles auront lieu fin octobre. Nous aurons prochainement les livrets. Les parents seront reçus par l'enseignant pour les bilans. (Rendez-vous individuels ultérieurs les lundis et mardis entre 16h10 et 17h10)

7. Ecriture/ lecture

Travail quotidien dans le cahier du jour et livret d'écriture spécifique.

Signer le cahier du jour et le bilan toutes les fins de semaine.

Veiller à ce qu'il ne manque rien dans les cartables le lundi matin !

8. Maths

La méthode « Picbille » est efficace et très répandue. On abordera les nombres jusque 100, des activités de calcul, des notions de géométrie... Les leçons à apprendre sont dans le petit carnet. Les enfants travaillent dans le cahier d'activités.

9. Questionner le monde

Un classeur regroupe les traces écrites des travaux effectués en espace, temps, sciences, enseignement moral et civique.

10. Anglais

Les séances commenceront après les vacances de Toussaint.

11. Poésie, chant

Un cahier illustré regroupe les textes. Les poésies et chants sont appris en classe.

12. Devoirs

Ils sont notés dans le cahier de textes. Votre enfant doit travailler tous les soirs 20 minutes, lire (avec l'adulte si besoin) dans le cahier bleu, le carnet, s'entraîner à écrire les mots. Et surtout travailler un peu tous les jours pendant les vacances.

13. APC : Aides Personnalisées Complémentaires (soutien)

Elles auront lieu les lundis et mardis de 16h05 à 17h05. Le maître/ la maîtresse transmettent aux parents concernés un formulaire d'autorisation de prise en charge. Les activités sont conduites par le maître de la classe, en petits groupes (max 4). Un enfant n'assiste qu'à une seule séance par semaine pour ne pas trop alourdir ses horaires. Début le lundi 25 octobre.

14. Evaluations

Il y a trois bulletins dans l'année.

15. Projets

Notre classe participe à « Ecole et cinéma » trois films seront vus pendant l'année. Participation également aux Concerts Pédagogiques.

16. Divers

En cas de situations familiales particulières, prévenir le maître ou la maîtresse.

En récréation, sucettes et chewing-gum sont interdits. Si l'enfant est puni, et que vous n'êtes pas d'accord, ne pas le montrer à l'enfant mais venir me voir pour plus d'infos.

Les goûters d'anniversaire sont autorisés mais il faut que ce soit pratique à manger.